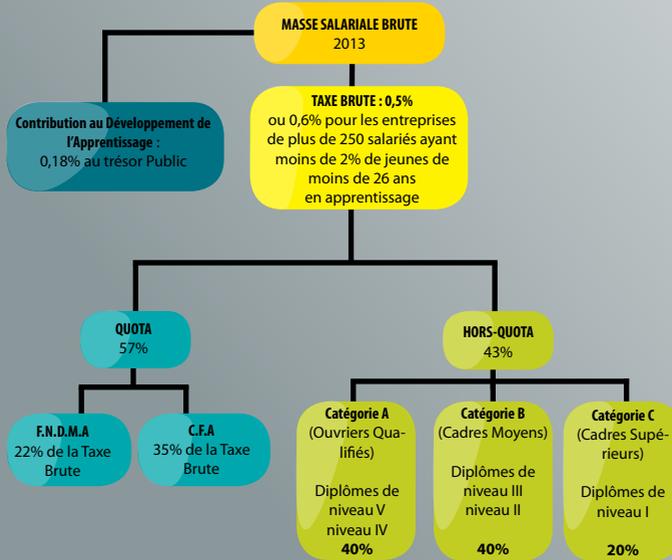


Taxe d'Apprentissage 2014 : Mode d'emploi

► Répartition de votre taxe d'apprentissage 2014

Date limite de versement :
28 février 2014



► Comment attribuer votre taxe d'apprentissage 2014 à Sciences Po Bordeaux ?

1 Choisissez votre organisme collecteur

Le versement s'effectue par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) agréé. Retrouvez la liste complète des OCTA sur le site du ministère du travail :

www.travail-solidarite.gouv.fr

2 Prenez connaissance de nos habilitations

Sciences Po Bordeaux est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories B & C.

3 Affectez votre taxe d'apprentissage

Précisez clairement que le reversement de votre taxe est destiné à Sciences Po Bordeaux.

4 Informez-nous

Pour nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous renvoyer le plus tôt possible le formulaire de promesse de versement, que vous trouverez au verso ou que vous pouvez télécharger sur http://www.sciencespobordeaux.fr/fr/formation/stages/soutenir_sciences_po_bordeaux/verser_la_taxe_d_apprentissage_a_sciences_po_bordeaux.html

Renvoyez-nous votre promesse de versement

COORDONNÉES DE VOTRE ENTREPRISE

RAISON SOCIALE :

NUMERO SIRET :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Important !

Votre promesse est indispensable au bon déroulement du versement de la taxe. Merci de nous retourner ce document au plus vite.

COORDONNÉES DU RESPONSABLE - TAXE D'APPRENTISSAGE

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

 : @ :

Informez avoir versé au titre de la Taxe d'apprentissage à l'organisme collecteur suivant :

Un montant total pour Sciences Po Bordeaux de :

VOS SOUHAITS :

- Recevoir les actualités et les invitations aux événements Sciences Po Bordeaux
- Accès à la plateforme web du réseau Sciences Po Bordeaux
- Participer aux Rencontres Carrières Sciences Po Bordeaux

Merci de nous renvoyer ce document par courrier à

Nelly COUDERC - Sciences Po Bordeaux -
11 allée Ausone - 33607 Pessac Cedex - France
ou par mail à n.couderc@sciencespobordeaux.fr